



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 1092

Texte de la question

SITUATION À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. René-Paul Victoria, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. René-Paul Victoria. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'outre-mer, après la Guadeloupe et la Martinique, la Réunion est confrontée à son tour à un profond malaise qui a donné lieu à de violents affrontements, sans entraîner toutefois un blocage de l'île. Un collectif regroupant des organisations syndicales, politiques et associatives de la Réunion, le COSPAR, a formulé soixante-deux revendications, et des négociations sont actuellement en cours entre l'État, le patronat, les collectivités et le COSPAR.

Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous nous faire un point de l'avancée de ces négociations ?

(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

M. Yves Jégo, *secrétaire d'État chargé de l'outre-mer*. Monsieur le député, l'île de La Réunion connaît effectivement, depuis un peu plus d'une semaine, une situation de tension, même si l'on peut se féliciter qu'aujourd'hui, le calme règne à nouveau sur l'île. Cette tension est née d'un certain nombre de revendications portées par un collectif. Comme nous l'avons fait aux Antilles et en Guyane, le préfet de La Réunion s'est mis immédiatement à la disposition des parties en présence afin de permettre que s'engagent des discussions sur tous les sujets.

Sur les soixante-deux points que vous avez évoqués, l'État a apporté nombre de réponses, notamment sur les sujets sociaux. Ainsi, la transformation du revenu de solidarité active en revenu supplémentaire temporaire d'activité va permettre à 80 000 Réunionnais de toucher une prime exceptionnelle d'activité de 100 euros par mois. Vous-même connaissez bien ce dispositif, puisque vous menez une mission sur la question du RSA. Le préfet a également fait en sorte que les partenaires concernés - entreprises d'une part, collectivités locales d'autre part - puissent se retrouver autour d'une table.

Les discussions sont toujours en cours actuellement. Le préfet a proposé, il y a quelques instants, un accord global aux différents partenaires. J'espère que nous réussirons, dans les jours qui viennent, à sortir La Réunion de la situation de blocage de l'économie où elle se trouve. Conformément à sa vocation, l'État garantit le dialogue social.

Par ailleurs, lorsque certains cherchent à s'emparer des conflits sociaux pour imposer des dérives inacceptables, nous nous employons également à faire respecter l'État de droit. Négociation d'une part, fermeté face aux dérives de l'autre : telle est la recette que nous appliquons à La Réunion et qui, je l'espère, aboutira très vite à nous offrir une porte de sortie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1092

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 mars 2009